

<http://www.ujfp.org/spip.php?article515>



Paris : Séder laïque pour Pessah le 15 avril

- Pour comprendre - Témoignages -

Date de mise en ligne : mardi 21 mars 2006

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

« L'année prochaine à Jérusalem !... L'expérience contemporaine nous confirme une fois de plus que la liberté, telle que gagnée par nos ancêtres dans l'Egypte ancienne, est toujours à défendre et que le pharaon, quel que soit le nom qu'il porte, est toujours à combattre. » Ces paroles sont tirées de la « Haggadah de Libération ».

Rédigée pour Pessah dans les années 1980 pendant la première Intifada, cette haggadah pas comme les autres est « dédiée au peuple palestinien et à sa lutte exemplaire pour l'autodétermination ». Ainsi, nous proposons à nos membres et sympathisants de faire une pose au milieu de nos habituelles activités politiques pour nous retrouver dans la détente d'une rencontre conviviale. Dans notre esprit, Pessah n'est pas seulement la célébration de la libération du peuple juif de l'esclavage égyptien. Dans la mesure où le message de Pessah appartient désormais au patrimoine universel de l'humanité, c'est également un appel à la libération de tous les peuples opprimés. Notre célébration de Pessah est le fruit une lecture moderne, humaniste, laïque, non sexiste et progressiste de cette fête. Ainsi, une fois de plus, nous aurons droit à un séder original, la cuisine juive, un repas copieux traditionnel, du vin à volonté et de l'ambiance garantie. L'UJFP aura une salle à manger à elle seule dans un restaurant du quartier Belleville, à proximité d'une station de métro. Veuillez remplir [url=<http://www.ujfp.org/modules/news/visit.php?fileid=12>]le coupon-réponse[/url] (format pdf) et nous le retourner par courrier électronique. En même temps, nous vous demandons de bien vouloir nous envoyer votre chèque par la poste (25,00 euros l'assiette, 15,00 euros pour enfants). Dès confirmation de votre participation, nous vous informerons de l'adresse du restaurant par téléphone. Veuillez faire vite car le nombre de places est limité : premier venu, premier servi ! (N.B. : Ce séder sera aussi laïque que notre association ; le restaurant n'est pas cachère.)